

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 25 avril 2008

Service instructeur
Service Administration et Finances

N° 2008-4-3-5

Service consulté

Subventions aux collectivités locales
Répartition des amendes de police - Programme 2008

Résumé : *Proposition de validation de subventions au titre des recettes provenant du produit des amendes de police relatives à la circulation pour un montant de 33 296 €.*

En application du décret n° 85-261 du 22 février 1985, il appartient au Conseil Général de répartir le produit des amendes de police relatives à la circulation routière entre les communes et groupements de communes de moins de 10 000 habitants.

La Commission de la Voirie, des Infrastructures et des Transports chargée de l'examen de ce programme a émis un avis favorable pour la prise en compte des opérations figurant à l'annexe ci-jointe.

Les crédits attribués aux communes sont versés par l'Etat (Service des Collectivités Territoriales de la Préfecture) et ne transitent donc pas par le budget départemental.

Au vu de ce qui précède et conformément à la délibération du Conseil Général n° 98/III - 504/4 du 5 octobre 1998, je vous propose de :

- valider ces subventions au titre du programme 2008 de répartition des amendes de police pour un montant de 33 926 € ;
- notifier ces subventions aux communes concernées.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Direction des Routes et des Transports

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 25 AVRIL 2008

**Amendes de police
PROGRAMME 2008**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
APO03541	ALGOLSHEIM 3 miroirs Gd'Rue, du Stade, inters. Gd'Rue/du Ruisseau	982,00	20%	196,00
APO03536	BISCHWIHR Marquage routier sur les RD 45 et 111	4 900,00	38%	1 862,00
APO03547	BOURBACH-LE-HAUT Glissière de sécurité, rue des Buissonnets	11 000,00	44%	4 840,00
APO03548	DIDENHEIM Abribus sur la RD 8 bis I	3 000,00	10%	300,00
APO03542	HELFRANTZKIRCH Trois miroirs de sécurité, rue Principale (RD 21)	745,00	40%	298,00
APO03523	HUNINGUE Deux abribus, rue Joffre	11 000,00	10%	1 100,00
APO03544	INGERSHEIM Chemin piétonnier à l'arrière de la salle polyvalente	17 745,00	20%	3 549,00
APO03543	LANDSER Barrières de sécurité au niveau du Groupe scolaire, rue des Cygnes	11 520,00	50%	5 760,00
APO03539	LIEBSDORF Chemin piétonnier, de la rue des Clous à la rue du Gal de Gaulle	20 153,00	47%	9 472,00
APO03540	OSTHEIM Coussins berlinois, rue de Mittelwihr	9 867,00	20%	1 973,00
APO03546	UFFHEIM Deux miroirs de sécurité le long de la RD 21 II	1 720,00	44%	757,00
APO03545	VIEUX-THANN Abribus près de la Mairie	7 500,00	10%	750,00
APO03537	WASSERBOURG Garde-corps Mairie, a Salle des Fêtes et pont, rue du Moulin	4 877,00	50%	2 439,00
			Total	33 296,00